



Analyse des "espaces d'expression" du Site Internet du débat Du 22-05-16 au 29-05-16

Les questions et leurs réponses

En Bref

6 « groupes de questions » ont été postés entre le **22** et le **29** mai 2016.

Les principales thématiques abordées sont, dans l'ordre :

- autres ;
- le commerce ;
- l'attractivité touristique ;
- les caractéristiques générales du projet ;
- le débat public.

5 questions posées antérieurement ont reçu une réponse du maître d'ouvrage le 27 mai.

1 question posée antérieurement a reçu une réponse de la CPDP le 23 mai.

Tableau de répartition des questions

Autres **2** Q77, Q81

Commerce **2** Q78, Q79

Aménagement du territoire francilien **1** Q79

Attractivité touristique **1** Q80

Caractéristiques générales du projet 1 [Q78](#)

Débat public 1 [Q82](#)

Accès au site et enjeux de circulation -

Emploi et qualification -

Environnement -

Enjeux économiques -

Offre culturelle et de loisirs -

Synthèse

- [Autres](#)

Un internaute demande **comment serait remplacée la production céréalière** détruite par l'urbanisation du Triangle de Gonesse (volume annuel de cette production ? quelle provenance ? à quel prix ?). Elle s'interroge également sur le **devenir des exploitants expropriés** : « *Est-ce qu'une exploitation de surface équivalente leur serait proposée par ailleurs ?* »

- [Le commerce](#)

Un internaute demande des précisions sur la **typologie des commerces** : que seront-ils exactement ? « *Je ne comprends pas votre concept d'"expérientiel" : on regardera sans acheter ?* » Un autre s'inquiète que « *sous le couvert d'un discours "hightech", le but soit de **créer un nouvel hypermarché*** » et s'inquiète également de l'accès par les transports en commun.

- [L'aménagement du territoire francilien](#)

Un internaute questionne le **choix de l'emplacement** et demande pourquoi il n'a pas été choisi de **réhabiliter des sites mieux desservis** ou déjà existants (site des Trèfles, site PSA). « *Est-ce parce que c'était trop cher de dépolluer le terrain ?* »

- [L'attractivité touristique](#)

Un internaute, que ses voyages ont conduit dans de grandes capitales européennes, fait le constat d'une **offre touristique parisienne peu attrayante**. Il s'interroge : « *Ne pensez-vous pas qu'un tel projet **permettrait de renouveler l'attractivité autour de notre capitale** ?* »

Réponses du maître d'ouvrage

Aucune de ces questions n'a encore reçu de réponse du maître d'ouvrage.

Réponse de la CPDP

La CPDP répond à **1** question posée le 30 avril : elle explique en détail la manière dont elle a assuré **l'information des habitants** du territoire sur un périmètre de 33 communes, par divers moyens. Elle rappelle la large couverture du débat par les médias. Elle explique enfin comment un incident de voirie a contraint le DP-Bus à changer son emplacement le 30 avril ; l'information a été relayée sur le site et par les réseaux sociaux.

Réponses du maître d'ouvrage aux questions laissées en attente

Le maître d'ouvrage répond à **5** questions posées antérieurement.

Sur la **question des terres agricoles**, le maître d'ouvrage reprend l'historique de l'aménagement du Triangle de Gonesse et explique comment son projet s'insère dans une démarche d'aménagement plus vaste issue du SDRIF de 2013, préservant 400 ha de terres agricoles. Il indique par ailleurs que le site d'EuropaCity permettrait la mise en place de circuits courts de production, et précise que la ferme urbaine contribuerait à la biodiversité sur le site et à des actions pédagogiques.

Sur le **devenir d'EuropaCity en lien avec la gare de la ligne 17**, le maître d'ouvrage rappelle le décret venu approuver le schéma d'ensemble du Grand Paris Express, incluant la gare Triangle de Gonesse et précise qu'aucun retard n'est prévu dans la réalisation de cette ligne.

Sur la question de **la piste de ski**, le maître d'ouvrage indique que le parc des neiges permettrait une démocratisation des activités de glisse liées à la neige, très appréciées mais peu pratiquées par les Franciliens, en raison du coût des séjours à la montagne. Concernant son impact environnemental, il explique comment la chaleur produite par le fonctionnement du parc des neiges, avec un recours massif aux énergies renouvelables, pourrait être utilisée pour alimenter le parc aquatique : sa consommation en énergie en serait réduite de moitié.

Sur la question des **besoins en eaux potable du site**, le maître d'ouvrage précise ses objectifs de gestion de l'eau (limitation des consommations, récupération des eaux pluviales, recyclage des eaux usées...). Il donne les estimations pour les besoins en eau et indique que le site pourrait être approvisionné par l'usine d'Annet-sur-Marne.

Sur la question de la **préservation de la biodiversité**, le maître d'ouvrage répond que le site contribuerait à la récréation d'une trame verte locale, à travers ses espaces paysagers, ses toitures végétalisées, ses haies bocagères et diverses pelouses et parcelles agricoles. Il explique les différents dispositifs mis en place pour développer une riche biodiversité et cite les modèles de gestion écologique qui serviraient de base à la réalisation des espaces verts du site.

Les avis

En Bref

8 avis ont été postés entre le **22 et le 29 mai 2016**.

Les principales thématiques abordées sont, dans l'ordre :

- **l'environnement** ;

- l'emploi et la qualification ;

- autres ;

- le commerce .

7 commentaires (c) ont été postés, dont 5 sur des avis postés antérieurement.

Tableau de répartition des avis

Environnement 4 A68, A69, A70, A72

Autres 2 A66, A68

Emploi et qualification 2 A67, A71(c)

Commerce 1 A72

Enjeux économiques 1 A72

Offre culturelle et de loisirs 1 A65

Accès au site et enjeux de circulation -

Aménagement du territoire francilien -

Attractivité touristique -

Caractéristiques générales du projet -

Débat public -

Synthèse

- L'environnement

L'artificialisation **des terres agricoles** revient comme un sujet de contestation qui se maintient dans les avis, dont il constitue la moitié. La plupart des commentaires à certains avis postés les semaines précédentes font état de la même position d'opposition. La **destruction de surfaces agricoles aux portes de Paris** paraît « *scandaleuse* », à l'heure où il faudrait plutôt « *rechercher l'autosuffisance alimentaire* ». Certains trouvent **aberrant que l'on propose de construire une « ferme urbaine »** après avoir détruit les exploitations agricoles qui existent aujourd'hui. D'autres invoquent le changement climatique et le **besoin que nous aurons de sols productifs**. La COP21 et ses objectifs sont cités : « *Ce n'est pas seulement un projet inutile, c'est un projet contraire à l'intérêt général* ».

- Autres

Un internaute cite une interview de M. Wang, patron de Dalian Wanda, partenaire chinois d'Immochan pour EuropaCity et s'interroge, à partir des positions exprimées, sur **la viabilité économique du projet**.

- [L'emploi et la qualification](#)

Invoquant le chômage des jeunes sur le territoire, un internaute voit le projet comme **une solution pour permettre aux jeunes diplômés de trouver du travail** sans avoir à quitter le secteur. « *C'est peut-être un pari qui comporte des risques mais j'estime qu'il faut le tenter.* » Un autre estime que le projet aura **un effet d'entraînement sur l'emploi local** et aidera les jeunes, en les formant et en les accompagnant, à accéder aux emplois proposés. Un commentaire émet des doutes sur cet effet positif, invoquant les **destructions d'emplois** induites par le projet.

Les points de vue

Deux points de vue ont été déposés entre le 22 et le 29 mai 2016.

Le **point de vue n°12**, déposé le 23 mai 2016, est une **contribution de Mme Jacqueline LORTHIOIS**, du CPTG : dans une étude détaillée des emplois annoncés et des qualifications permettant d'y prétendre, elle dénonce une **surestimation du nombre d'emplois**, obtenue grâce à des approximations statistiques, ainsi qu'une **sous-estimation de la qualification requise**. Dans une contribution de 8 pages, elle analyse ce dernier point et livre des exemples, des chiffres, des tableaux, pour appuyer sa démonstration.

Le **point de vue n°13**, déposé le 24 mai 2016, est le **Cahier d'acteurs des AMAP de Seine-Saint-Denis Est** : ce collectif d'AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) considère que le débat sur EuropaCity est indissociable de celui sur le projet de ZAC porté par l'EPA Plaine de France. Le cahier d'acteur **dénonce la destruction des terres agricoles** dont il met en avant les divers atouts et demande l'abandon du projet, contraire aux objectifs de la COP 21 et **source d'artificialisation** des terres productives, mais également de la vie des habitants du territoire, qui ne profiteront en rien de ce bétonnage, dans un territoire déjà saturé par les centres commerciaux.